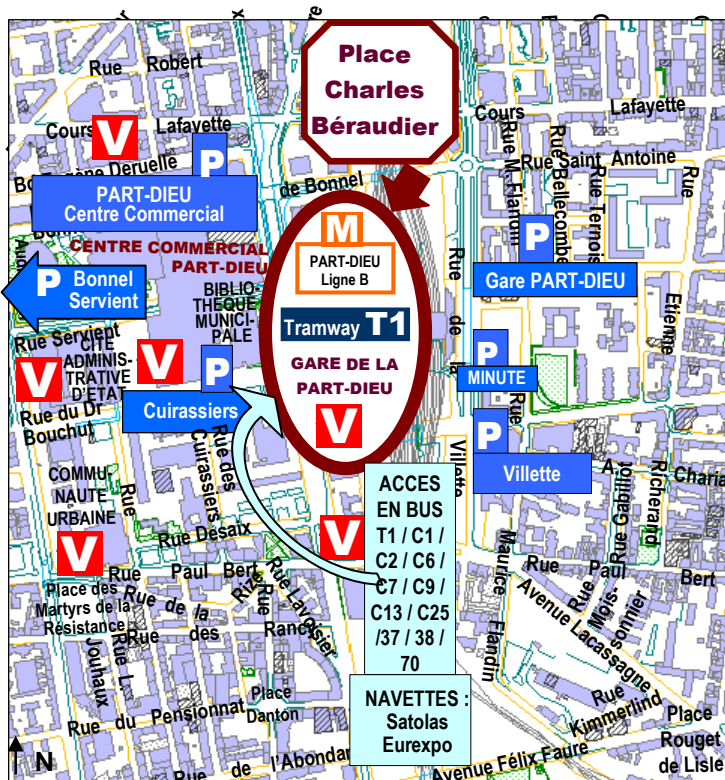


Place Charles Béraudier

GARE PART-DIEU



Second centre de la ville après la Presqu'île, caractérisé par une architecture moderne et homogène, le quartier d'affaires de la Part-Dieu achève de consacrer Lyon comme capitale de la Région Rhône-Alpes.



SITUATION et ACCES

Pour plus d'informations

Transports en commun

Téléphone 04 26 10 12 12 / Internet www.tcl.fr

VéloV (location de vélos)

Téléphone 0800 08 35 68 / Internet www.lyon.fr

Parkings

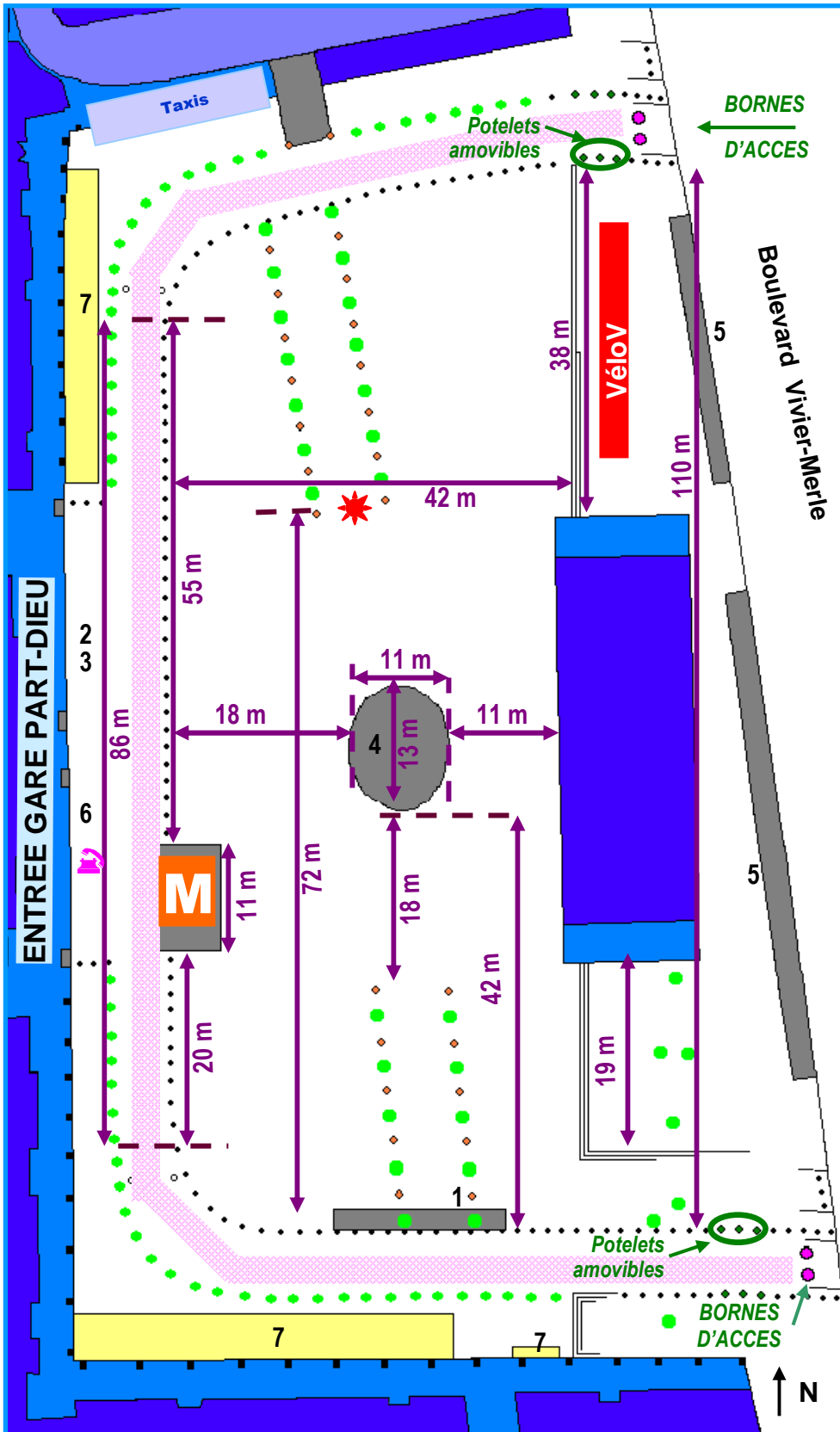
Internet Ville de Lyon www.lyon.fr (toutes les offres de stationnement)
Internet Lyon Parc Auto www.lpa.fr (parkings LPA seulement)

Un peu d'histoire...

Ce site portait déjà son nom au Moyen-Age : la Part-Dieu signifiait « la propriété de Dieu ». Composé de champs et terrains insalubres soumis aux crues du Rhône, il faisait partie de la commune de La Guillotière qui fut rattachée à Lyon en 1852. C'est en 1968 que la Ville de Lyon décida d'y aménager un quartier d'affaires.

Jouxtant le centre commercial, la gare de la Part-Dieu, devant laquelle se situe la place Charles Béraudier, est la première gare de France pour le nombre de voyageurs en correspondance.

Place Charles Béraudier (Lyon 3^e) GARE PART-DIEU



GENERALITES

Charge admissible

450 kg au m²

Zones inutilisables

Accès secours
NE PAS STATIONNER

Surfaces disponibles

Environ 3800 m² au total

Accès techniques : bornes

Bornes d'accès et potelets amovibles
au nord et au sud
côté boulevard Vivier-Merle

Revêtement

Dallage en pierres

Occupations éventuelles

Néant

LEGENDE

Arrivée électrique Ville de Lyon

La Direction de l'Éclairage Public de la Ville ne donnera un avis définitif sur la possibilité ou non de fournir les alimentations demandées qu'après avis favorable de la commission de sécurité, étude du dossier complet, et selon ses disponibilités.

Bien entendu, les alimentations électriques peuvent être demandée à EDF.

Arbres et Espaces verts

Potelets Lampadaires

Téléphones dans la gare

1 Parking 2 roues

2 Parking : accès piétons dans la gare

3 Ascenseur parking dans la gare

4 Sculpture

5 Arrêts de bus couverts

6 Kiosques dans la gare

7 Terrasses

Pour vous procurer un dossier de demande d'Occupation Temporaire de l'Espace Public :
- consulter le site de la Ville : www.lyon.fr (Sécurité, Manifestations publiques)
- contact service OTEP au standard de la Mairie 04 72 10 30 30
ou par courrier : Service OTEP - Ville de Lyon - 69205 Lyon Cedex 1

IMPORTANT : Cartographie origine
Communauté Urbaine de Lyon - S.U.R. -
droits réservés,
autres origines (INSEE...) -
droits réservés

Document réalisé par le service OTEP
de la Ville de Lyon avec la contribution
du Grand Lyon